

**EN VENDÉE  
TOUS LES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT**

YES!

COOL!

SUPER!



## EMBALLAGES

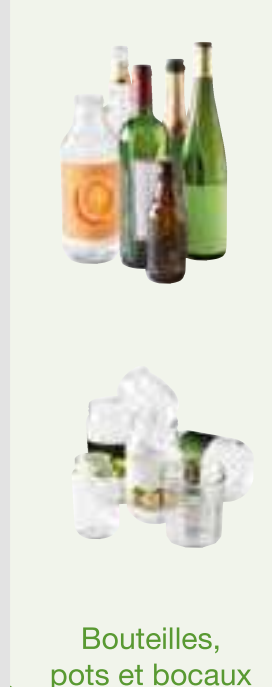


Tous les emballages

**A déposer dans  
votre bac jaune  
ou dans le conteneur  
d'emballages**



## VERRE

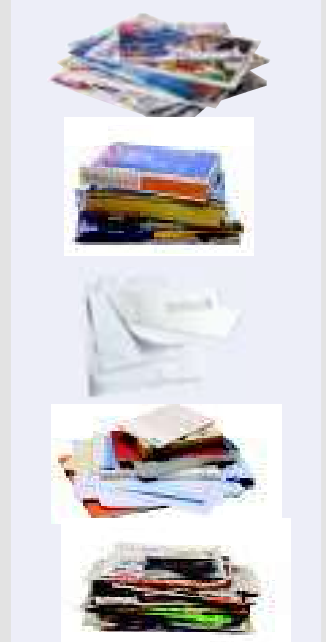


Bouteilles,  
pots et bocaux

**A déposer  
dans le conteneur  
à verre**

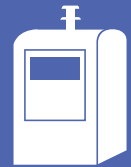


## PAPIERS



Tous les papiers

**A déposer  
dans le conteneur  
à papier**



Emballages à déposer vides et en vrac dans le bac ou le conteneur d'emballages.  
Attention à ne pas les imbriquer.  
Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit.  
N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

**Un doute,  
une question ?**

02 51 50 75 35  
www.sycodem.fr



# Sur le Sycodem Sud Vendée, les BIODÉCHETS aussi sont valorisés !

demander votre composteur sur [www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)  
(rubrique Contacts)

## BIODÉCHETS COMPOSTABLES

Biodéchets d'origine végétale,  
restes alimentaires, essuie-tout,  
sachets de thé, filtres à café,  
cendre froide, copeaux de bois...



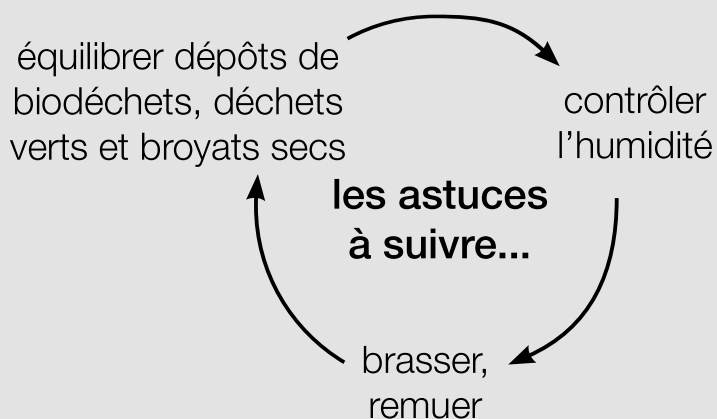
A déposer  
dans le  
composteur  
du jardin



> Je réduis le volume de  
ma poubelle d'ordures  
ménagères

> Je crée un amendement  
organique naturel pour  
mes plantations et mon  
potager

Même sans utiliser le compost, les biodéchets  
se décomposent et se réduisent naturellement,  
le composteur a alors le rôle de digesteur.



### INTERDITS

litières d'animaux, excréments, couches, sacs  
plastiques, emballages...

### DÉCONSEILLÉS

restes de viande et de poissons, gros os,  
coquillages entiers